





Session Plénière du 25 février 2022 **RAPPORT N° 22.01.05**

Intervention d'Ambre LOUISIN

Monsieur le Président, chers collègues,

« Une petite Touraine où toutes les fleurs, tous les fruits, toutes les beautés de ce pays sont complètement représentés (....) aussi bien que la réglisse, les genêts d'Espagne, les lauriers-roses d'Italie et les jasmins des Açores » telle était l'image que se faisait Balzac de la Touraine en 1832.

Tout remonte à l'époque de la Renaissance où née véritablement l'importante tradition des parcs et jardins en Val de Loire, valant à la Touraine d'être encore aujourd'hui nommée « le jardin de la France ». Harmonie des couleurs, esthétique des lignes, originalité des essences... La Touraine compte une collection rafraîchissante de jardins et parcs remarquables.

En deux termes : Villandry, l'évidence !

Au delà de l'architecture d'avant-garde de Jean Breton, secrétaire des Finances de François Ier, les jardins du Château de Villandry sont aujourd'hui la plus remarquable illustration d'un savoir-faire inestimable. Dans le monde entier, le domaine est célèbre pour ses fascinants jardins à la française, avec comme point d'orgue son superbe potager décoratif où les variétés se succèdent au fil des saisons. Sans oublier également le jardin d'eau, le jardin du soleil, le jardin des simples... A noter également le label "Refuge LPO" de la Lique de Protection des Oiseaux que possède le château de Villandry par sa diversité en terme d'espèces d'oiseaux.

Les jardins de Villandry constituent littéralement l'art et la manière.

De style Renaissance au XVIe siècle, à la Française au XVIIIe siècle, parc paysager au XIXe siècle, les jardins de Villandry, redessinés par Joachim Carvallo au début du XXe siècle, sont une création originale entre tradition et innovation.

Aux côtés de Villandry, c'est une véritable farandole de jardins qui s'offre à vous. Le Rivau, le musée Ronsard au Prieuré Saint-Cosme, La Bourdaisière, les jardins du château de Valmer, le domaine royal de Château Gaillard, le village-jardin de Chédigny, le jardin de Mireille, ou encore le conservatoire national de la tomate au château de la Bourdaisière et le parc du château de l'Islette... Loin de jouer la carte du mimétisme, ces jardins cultivent, au contraire, des personnalités affirmées!

Incontestablement, le jardin à la française a pu voir le jour par l'influence italienne. L'apparition de châteaux d'un genre nouveau à la fin du XVe siècle sur les bords de Loire se double d'un nouvel art des jardins. Les premiers modèles de jardins sont importés d'Italie grâce à Charles VIII et Louis XII. Les jardins français qui ne fournissaient jusqu'alors que des fruits et légumes pour l'alimentation et des fleurs pour le parfum, trouvent aussi une vocation décorative.

Dès la fin du XVe siècle, le Val de Loire a reçu l'appellation de Jardin de la France. Ce gratifiant surnom, inspiré par l'art et la douceur de vivre dans cette région, sera désormais pour longtemps propice au développement de l'art des jardins.



Très fertiles, ces terres accueillent aussi une riche culture maraîchère avec la vogue des légumes rares. C'est ainsi que le concept de Jardins de la France donne aussi la vision d'une région du « bien manger, du manger sain » qui s'impose en tant que contrée des bons légumes et des bons fruits, vignobles compris.

Par ailleurs, est à souligner le travail remarquable qui fait rayonner le festival international, à savoir les Jardins de Chaumont sur Loir dont nous célébrons cette année le 30e anniversaire. Sans conteste, c'est un événement qui va marquer l'année 2022 et donner un essor supplémentaire.

Force est de constater que nos jardins suscitent un grand engouement d'un point de vue touristique ainsi que pour les particuliers. **En dépit des confinements lors de la crise sanitaire**, les Français ont pu redécouvrir la majesté du patrimoine Français, de notre patrimoine du CVDL et ses joyaux.

De surcroit, le succès de l'année évènementielle 2019 « Viva Leonardo da Vinci, 500 Renaissances avec une pérennisation de la dynamique lancée en février 2020 par son festival de la créativité et de l'art de vivre en CVDL **ne peuvent être que saluées.**

Les Nouvelles Renaissances offrent une fabuleuse expérience aux habitants et aux visiteurs, en valorisant de nouvelles formes artistiques, des interactions entre des offres culturelles, touristiques, gastronomiques ou scientifiques. Les Nouvelles Renaissances s'imposent au fil des années comme un festival incontournable sur le territoire, qui se développe autour de quatre grandes thématiques : **Patrimoine et Nature, Création et culture, Art de vivre et Gastronomie et Science et Innovation.**

Il semblerait judicieux que la Région puisse élargir le dispositif proposé en lançant un concours populaire afin de valoriser les jardins des habitants en partenariat avec les producteurs locaux (pépiniéristes, lycées horticoles etc...). Une proposition qui fera l'objet d'un amendement pour ce rapport.

En ce sens, ce projet de récompense des particuliers pourrait être accompagné d'une création de prix pour ceux souhaitant y concourir. Une récompense des particuliers en possession de jardins potagers, ou d'ornements dont les caractéristiques sont les suivantes : « Jardins retrouvé, nourricier, créatif, ou historique ».

Les Nouvelles Renaissances constituent **un dispositif que nous soutenons depuis sa mise en place.** C'est pourquoi nous soutenons cet appel à projets consacrant 300.000 euros à un soutien à la réalisation et à la diffusion de projets autour de la thématique « Jardins de France ».

L'objectif étant de faire émerger la réalisation, et la diffusion d'évènementiels qui mettent en lumière la créativité et l'art de vivre en CVDL au sein des sites emblématiques et méconnus de notre région.

Parce que nos identités se forgent dans la volonté de défendre notre mode de vie, la beauté de nos régions et de notre culture Française qui sont le fruit d'adaptation millénaires au sol, climat et ressources naturelles!

Je vous remercie.

